

# Société des Carabiniers de Lausanne



# Plan de tir 2024

Remarque générale : afin de faciliter la lecture du document,  
le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

<b>Société des Carabiniers de Lausanne</b>			
<b>Présidente d'honneur</b>	Marie-Hélène Miauton, ch. de Lallex 3, 1091 Grandvaux	079 637 90 21	mh.miauton@bluewin.ch
<b>Direction</b>			
<b>Président</b>	Alexandre Medawar, avenue d'Echallens 115, 1004 Lausanne	076 443 54 11	alex@medawar.ch
<b>Vice-président et directeur des tirs pistolet</b>	François Barrat, route de Lausanne 4, 1053 Cugy	079 290 22 16	barrat53@bluewin.ch
<b>Vice-président et directeur des tirs fusil</b>	Gilbert Friedli, av. des Désertes 24 c, 1009 Pully	076 372 89 17	cgfriedli@gmail.com
<b>Trésorier</b>	Renata Pacheco Pinto, av. de Chantegrive 11, 1008 Prilly	079 842 14 04	renata.pereirapinto@bluewin.ch
<b>Secrétaire</b>	Olivier Mahé, Grand-Rue 10, 1009 Pully	079 766 86 84	oliviermahe@wanadoo.fr
<b>Exercices fédéraux</b>	Alexandre Medawar, avenue d'Echallens 115, 1004 Lausanne	076 443 54 11	alex@medawar.ch
<b>Pistolet 10 m</b>	Michael Witschi, chemin de l'Aubousset 2, 1806 St-Légier-La Chiésaz	079 471 47 69	Michaelwitschi@swissmail.org
<b>Championnats 300 m</b>	Jean-Michel Fuentes, chemin des Sources 8, 1400 Yverdon	079 477 43 83	cjm.fuentes@bluewin.ch
<b>Tirs internes et externes 25 et 50 m</b>	Roman Briand, chemin de Pallettes 2, 1020 Renens	076 451 43 74	roman.briand@gmail.com
<b>Tirs cantonaux 300 m</b>	Dominique Quillet, chemin de Borjod 8, 1020 Renens	079 359 51 02	dominique.quillet@outlook.com
<b>Tirs internes 300 m</b>	Florian Lucas, avenue Victor-Rufy 29, 1012 Lausanne	079 389 18 55	florianlucas96+scl@gmail.com
<b>Rédacteur du Journal</b>	Gilbert Friedli, av. des Désertes 24 c, 1009 Pully	076 372 89 17	cgfriedli@gmail.com
<b>Armurier (hors direction)</b>	Hans Simonet, Wilerweg 31, 3280 Morat	079 348 75 55	hans.simonet@bluewin.ch
<b>Moniteurs et entraîneurs</b>			
<b>Moniteurs exercices fédéraux (pistolet et fusil)</b>	F. Barrat, P.Bangerter, M. Besson, J. Brechbühl, R. Briand, J. Cardoso, J. Colleran, St. Cosquer, J. Dessefontet, R. Fluri, A. Fréry, G. Friedli, J.-M. Fuentes, H. Gautschi, Cl. Gavin, D. Gotti, F. Grin, R. Grisoni, M. Guerrero, S. Hofer, G. Macrina, A. Medawar, J.-L. Meylan, P. Perriraz, P. Petter, A.-M. Popa, D. Quillet, P. Reverchon, H. Simonet, J.-M. Solca, F. Verdant, J. J. Vieira, P. Weissenbach.		
<b>Entraîneurs tir sportif</b>	F. Barrat (pistolet), H. Simonet (fusil)		
<b>autres adresses</b>			
<b>Centre de tir sportif de Vernand</b>	Route de la Blécherette 2, 1032 Romanel	021 315 49 71	ctsv@lausanne.ch
<b>Restaurant du Stand de Vernand</b>	Route de la Blécherette 2, 1032 Romanel	021 648 11 83	easyresto@bluewin.ch
<b>site internet SCL    <a href="http://www.carabiniers-lausanne.ch">www.carabiniers-lausanne.ch</a></b> <b>adresse courriel : <a href="mailto:info@carabiniers-lausanne.ch">info@carabiniers-lausanne.ch</a></b>			

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Adresse de la Société, numéro de compte postal, site internet

Carabiniers de Lausanne, case postale 1339, 1001 Lausanne  
Numéro de compte postal: 10-4262-8 / iban CH55 0900 0000 1000 4262 8

Adresse courriel: [info@carabiniers-lausanne.ch](mailto:info@carabiniers-lausanne.ch)

Site internet: [www.carabiniers-lausanne.ch](http://www.carabiniers-lausanne.ch)

### Admissions

Toute personne désirant devenir membre de la Société doit présenter sa demande par écrit au moyen du formulaire de demande d'admission qui peut être obtenu auprès des membres de la Direction ou sur le site Internet. La Direction statue sur les demandes d'admission et communique sa décision aux candidats. L'admission n'est définitivement validée qu'après le paiement de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle.

<b>Finance d'entrée :</b>	<b>membres actifs</b>	<b>Fr. 50.--</b>	<b>juniors Fr. 25.--</b>
<b>Cotisation annuelle :</b>	<b>membres actifs</b>	<b>Fr. 80.--</b>	<b>juniors exonérés</b>
	<b>membres honoraires</b>	<b>Fr. 25.--</b>	
	<b>membres d'honneur</b>	<b>exonérés</b>	
	<b>licence FST</b>	<b>selon tarifs FST et SVC</b>	

Lors des versements, ne pas oublier de préciser l'affectation du versement par exemple finance d'entrée, cotisation annuelle, cotisation de soutien, licence, abonnement, don, etc.

**En cas de démission en cours de saison (après l'Assemblée générale de l'année en cours), la cotisation annuelle doit dans tous les cas être acquittée (art. 9, al. 2, des statuts).**

Les cotisations impayées jusqu'au 30 juin font l'objet d'un rappel, puis d'une sommation.

### Licences

La Société commande les licences auprès de la FST (entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 janvier) pour les tireurs qui participent aux concours nécessitant une licence. En dehors de cette période, chaque mutation correspond à une nouvelle licence et est facturée par la FST avec un supplément de Fr. 12.--. Tous les licenciés (actif A ou actif B) doivent être membres de notre Société. La FST envoie les licences aux sociétés en principe en mars ou avril.

**Le prix de la licence (y compris les éventuels suppléments) est facturé aux tireuses et tireurs.**

La licence n'est pas nécessaire pour prendre part aux exercices fédéraux, tirs internes et tirs d'amitié. En cas de doute, prière de s'adresser aux membres de la Direction.

### Catégories de membres

<b>Actif A</b>	Membre ayant la Société des Carabiniers de Lausanne comme société de base.	
<b>Actif B</b>	Membre de la Société des Carabiniers de Lausanne, mais ayant une autre société comme société de base.	
<b>Elite et Senior</b>	21 - 59 ans	E de 21 à 45 ans puis S de 46 à 59 ans
<b>Adolescent et Junior</b>	10 - 20 ans	catégories selon règlement FST.
<b>Vétéran</b>	V de 60 ans à 69 ans	
<b>Senior-Vétéran</b>	SV à partir de 70 ans	

Les membres de notre Société participant aux exercices fédéraux sont assurés auprès de l'assurance militaire. Lors des entraînements et de la participation aux concours, ils sont assurés à titre subsidiaire auprès de l'USS Assurances pour les cas de responsabilité civile, d'accidents et de dommages matériels.

# TIR AU FUSIL à 300 m

# 2024

Le centre de tir sportif de Vernand ouvre le jeudi 14 mars et ferme le samedi 27 octobre. Fermeture d'été du 26 juillet au 19 août. Pour plus de renseignements, prière de consulter le tableau des réservations sur le site [www.ustl.ch](http://www.ustl.ch) / réservations de cibles.

## Heures d'ouverture

mars	avril à septembre	octobre
jeudi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi, mercredi et vendredi 15.00 à 18.30 jeudi 15.00 à 19.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.

Fermeture après-midi une heure plus tôt si aucun tir en cours  
Samedi après-midi fermé si aucune réservation

En dehors des dates indiquées ci-dessous, nos membres peuvent s'entraîner à **Vernand le jeudi après-midi du 21 mars au 21 octobre** sur des cibles réservées par la Société.

Il est également possible de s'entraîner le **lundi de 17.00 à 20.00 h. au stand de Bavois** du 18 mars au 28 octobre (sauf avis contraire).

## Dates des tirs internes

avril	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	1er tir interne
mai	samedi	4	9 - 12 / 14 - 17 h.	2e tir interne
juin	samedi	8	9 - 12 / 14 - 17 h.	3e tir interne
juillet	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	4e tir interne
sept.	samedi	28	9 - 12 / 14 - 17 h.	5e tir interne

## Dates du tir fédéral en campagne (organisé par notre Société)

mai 23, 24, 25 prière de consulter l'horaire affiché.

## Dates des derniers tirs militaires (organisés par notre Société)

août	jeudi	29	15 - 19.30 h.
	vendredi	30	15 - 18.30 h.
	samedi	31	8 - 12 / 14 - 17 h.

Nos membres effectuent en principe leur tir militaire durant les journées indiquées ci-dessus. Pour des dérogations, prière de s'adresser au directeur des tirs à 300 m.

## Dates des concours organisés par notre Société

mars	jeudi	14	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	vendredi	15	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	samedi	16	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir d'ouverture
avril	jeudi	11	15 - 19.30 h.	tir 14 Avril et Général Guisan
avril	vendredi	12	15 - 18.30 h.	tir 14 Avril et Général Guisan
avril	samedi	13	8.30 - 12 / 14 - 17 h.	tir 14 Avril et Général Guisan
octobre	jeudi	24	15 - 17.30 h.	tir de clôture
octobre	vendredi	25	15 - 17.30 h.	tir de clôture
octobre	samedi	26	9 - 12 h.	tir de clôture

# TIR A LA CARABINE à 50 m

Le tir à la carabine à 50 m se pratique durant les heures d'ouverture du stand de Vernand. Pour les concours, prière de se renseigner auprès des responsables.

## Nouveau programme !

### 1. Programme

Le programme de tir interne à 300m est constitué des passes suivantes :

**Art** (5 coups sur cible A à 100 pts)

**Militaire** (4 coups sur cible A à 100 pts)

**Pontaise** (10 coups sur cible A à 100 pts)

**Section** (5 coups cpc et 3 coups série sur cible A à 10 pts)

**Tir fédéral en campagne et tir obligatoire** : chaque résultat compté à hauteur de 10%.

**Tir d'ouverture** (30 coups sur cible A à 10 pts) : résultat compté à hauteur de 50%.

**Tir de clôture** (30 coups sur cible A à 10 pts) : résultat compté à hauteur de 50%.

Les passes Art, Militaire, Pontaise et Section peuvent être tirées deux fois, la meilleure comptant pour le classement.

### 2. Achat du carnet de tir

**Le carnet de tir doit être acheté en début de saison au prix de Fr. 60.--.** Ce montant est à payer directement sur le CCP de la Société lors de la commande du carnet.

La location pour l'utilisation des cibles est comprise dans le prix de la munition (50 cts par cartouche). Seule la munition achetée à notre Société peut être utilisée lors de ce concours.

**Les coups d'exercice** sont illimités, mais doivent être tirés avec la munition achetée à la Société.

### 3. Classement

Les concurrents/tes sont classés en deux catégories : **A** armes de sport (fusil standard et arme libre) et **D/E** armes d'ordonnance (mousqueton, fusil d'assaut 57 avec ou sans modification et fusil d'assaut 90). Pour les positions, on applique les règles de la FST.

### 4. Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un diplôme et un prix en argent.

Il faut cependant au moins six tireurs classés dans chaque catégorie pour que ces récompenses soient attribuées.

Chaque tireur/euse ayant accompli entièrement le programme reçoit une carte-couronne d'une valeur de Fr. 20.00. En outre, plusieurs challenges sont en compétition.

### 5. Résumé des nouveautés

Les passes « Maîtrises » sont supprimées (remplacées par les tirs d'ouverture et de clôture).

Les répartitions en argent attribuées à certaines passes sont supprimées.

Les passes Lausanne et Vétéran (passes facultatives) sont supprimées.

Le prix du carnet de tir est réduit à Fr. 60.00 (au lieu de Fr. 100.00 précédemment).

**Le carnet est à commander auprès du responsable des tirs internes.**

Le carnet doit être payé sur le compte postal de la Société.

# TIR AU PISTOLET à 25 et 50 m

# 2024

Le centre de tir sportif de Vernand ouvre le jeudi 14 mars et ferme le samedi 27 octobre. Fermeture d'été du 26 juillet au 19 août. Pour plus de renseignements, prière de consulter le tableau des réservations sur le site [www.ustl.ch](http://www.ustl.ch) / réservations de cibles.

Heures d'ouverture

mars	avril à septembre	octobre
jeudi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi et vendredi 15.00 à 18.30 mercredi 15.00 à 19.30 (x) jeudi 15.00 à 19.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.	mardi à vendredi 15.00 à 17.30 samedi 8 à 12 h. / 14 à 17 h.

(+) dès 18.30 uniquement cal. 22 LR

Fermeture après-midi une heure plus tôt si aucun tir en cours

Samedi après-midi fermé si aucune réservation

## 1. Utilisation des stands 25 et 50 m à Vernand

Notre Société réserve des cibles et des portiques pour les entraînements, tirs internes et concours spéciaux. Un portique à 25 m est réservé en principe **chaque mercredi et jeudi après-midi** pour l'entraînement. Voir le tableau des réservations sur le site [www.ustl.ch](http://www.ustl.ch).

Pour les entraînement et concours effectuées lorsque la Société a réservé des cibles et portiques, chaque tireur au pistolet paie un montant forfaitaire de Fr. 50.-- par saison à notre Société et celle-ci prend à sa charge le coût des réservations.

Si un tireur désire s'entraîner en dehors des heures réservées par la Société, il doit payer à l'USTL un montant forfaitaire de Fr. 75.-- donnant droit à un badge lui permettant d'utiliser individuellement les installations 25/50m durant toute la saison.

### Dates des tirs internes

avril	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	1er tir interne
mai	samedi	4	9 - 12 / 14 - 17 h.	2e tir interne
juin	samedi	8	9 - 12 / 14 - 17 h.	3e tir interne
juillet	samedi	6	9 - 12 / 14 - 17 h.	4e tir interne
sept.	samedi	28	9 - 12 / 14 - 17 h.	5e tir interne

### Dates du tir fédéral en campagne (organisé par notre Société)

mai 23, 24, 25 prière de consulter l'horaire affiché.

### Dates des derniers tirs militaires (organisés par notre Société)

août	jeudi	29	15 - 19.30 h.
	vendredi	30	15 - 18.30 h.
	samedi	31	8 - 12 / 14 - 17 h.

Nos membres effectuent en principe leur tir militaire durant les journées indiquées ci-dessus. Pour des dérogations, prière de s'adresser au directeur des tirs à 300 m.

### Dates des concours organisés par notre Société

mars	jeudi	14	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	vendredi	15	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	samedi	16	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir d'ouverture

# TIR AU PISTOLET à 10 m

Consulter le site [www.carabiniers-lausanne.ch](http://www.carabiniers-lausanne.ch) ou se renseigner auprès des responsables.

## PROGRAMME

Le concours du Roi du tir comprend plusieurs passes à tirer lors des journées de tir interne. Les participants peuvent choisir entre deux catégories : **A pour les tireurs chevronnés et B pour les débutants.**

Les carnets sont en vente lors des journées de tir interne. Les passes peuvent aussi être tirées lors d'une séance d'entraînement à condition qu'au moins deux membres de la Société soient présents.

Les tireurs conservent leur carnet durant la saison et les remettent lors de la dernière journée de tir interne au responsable des tirs internes afin d'établir le classement.

### Catégorie A

**Prix du carnet : Fr. 50.00 à payer par bulletin de versement.** Chaque passe peut être répétée au maximum 2 fois (sauf TM et TC). Chaque répétition coûte Fr. 2.--. **Les répétitions sont facturées en fin de saison.**

<b>a) Société</b>	cible Précision PP10/50 cm, 2 séries de 5 coups, chacune en 150 sec.
<b>b) Duel</b>	cible Vitesse (5-10), 2 séries de 5 coups en 5 fois 3 sec. avec des intervalles de 7 sec.
<b>c) Série</b>	cible Vitesse (5-10), 2 séries de 5 coups en 30 sec.
<b>d) Section</b>	cible Vitesse (5-10), 3 séries en 50, 40 et 30 sec.
<b>e) Maîtrise C</b>	1ère partie Précision sur cible PP10/50 cm, 30 coups en 6 séries de 5 coups en 5 min. 2e partie Vitesse sur cible Vitesse (5-10), en 6 séries de 5 coups en 5 fois 3 sec. avec des intervalles de 7 sec.
<b>f) Exercices fédéraux</b>	à 25 m au PO : tir fédéral en campagne (TFC) et tir militaire (TM)

### Catégorie B

Le carnet B contient les mêmes passes que le carnet A, toutefois sans TFC (tir fédéral en campagne) et sans TM (tir militaire) et avec une maîtrise réduite à 30 coups.

**Prix du carnet : Fr. 50.00 à payer sur le compte postal de la Société.** Chaque passe peut être répétée au maximum 2 fois. Chaque répétition coûte Fr. 2.--. **Les répétitions sont facturées en fin de saison.**

### Classements

Les classements se déterminent sur la base du total des 5 meilleurs résultats, les passes a) à d) comptant à 100% et la maîtrise à 50%. En cat. A, on ajoute 10% des résultats du TFC et du TM. Pour les tireurs utilisant le PO, les résultats des passes a) à e) sont majorés de 3%.

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un diplôme et un prix en argent. Il faut cependant au moins six tireurs classés dans chaque catégorie pour que ces récompenses soient attribuées.

## Compétition pour adultes

Le concours du Roi du tir comprend des passes à tirer selon les modalités fixées par le responsable de tir PAC. L'organisation et le classement sont assurés par ce dernier.

Le concours est ouvert aux membres de la section PAC des Carabiniers de Lausanne.

Le tireur classé au premier rang reçoit pour une année le **challenge Alain Perret** gravé à son nom.

Pour d'autres informations, prière de s'adresser au responsable, Michaël Witschi.

## Compétition pour juniors

Pas de compétitions en 2024.

## Rois du tir en 2023

### 300 m Sport (armes de sport)

1er	<b>Hedwig Gautschi</b>	<b>611 pts</b>
2e	<b>Gaston Parisod</b>	<b>605 pts</b>
3e	<b>Pierre-André Haas</b>	<b>599 pts</b>

### 300 m AO (armes d'ordonnance)

1er	<b>Jacques Dessemontet</b>	<b>598 pts</b>
2e	<b>Blaise Buffet</b>	<b>594 pts</b>
3e	<b>Justin Colleran</b>	<b>576 pts</b>

### 25 m Pistolet cat. A

1e	<b>François Verdan</b>	<b>776.4 pts</b>
----	------------------------	------------------

### 25 m Pistolet cat. B

1e	<b>Chhatra Gurung</b>	<b>552.1 pts</b>
----	-----------------------	------------------

# Dates importantes en 2024

## Carabiniers de Lausanne

## Dates importantes en 2024

Mois	Quand	Quoi	Où
<b>Janvier</b>	<b>Sa 20 janvier</b>	<b>SCL, séminaire de la direction</b>	<b>Vernand</b>
	27 janvier	STV Fribourg, invitation à la St-Sébastien	Fribourg
<b>Février</b>	3 février	ACVTV, assemblée générale	Aigle
	2, 3 et 4 février	AVTS, finales vaudoises C10 et P10	Tolochenaz
	<b>15 février</b>	<b>Réception munition</b>	<b>Vernand</b>
	17 février	EAN, invitation banquet annuel	Genève
	25 février	AVTS, assemblée des délégués	Aubonne
	27 février	Abbaye Lsne, assemblée générale	Vernand
<b>Mars</b>	6 mars	USTL assemblée des délégués	Vernand
	<b>13 mars</b>	<b>SCL assemblée générale</b>	<b>Vernand</b>
	14 mars	Ouverture du stand	Vernand
	<b>14, 15, 16 mars</b>	<b>SCL Tir d'ouverture P25 et F300</b>	<b>Vernand</b>
	14 mars	Rapport de la commission de tir 6	Vernand
<b>Avril</b>	<b>11, 12, 13 avril</b>	<b>Tir du 14 Avril et Général Guisan F300</b>	<b>Vernand</b>
	20 avril	USTL journée portes ouvertes	Vernand
<b>Mai</b>	17 et 18 mai	Abbaye de Lsne, tir annuel	Vernand
	<b>23, 24, 25 mai</b>	<b>Tir fédéral en campagne</b>	<b>Vernand</b>
<b>Juin</b>	1 <sup>er</sup> juin	AVTS finale champ. groupes F300	Vernand
	9 juin	AVTS finale champ. groupes C50	Vernand
	6, 11 et 12 juin	ACVTV, tir annuel F300 et P25	Vernand
<b>Juillet</b>	6 juillet	AVTS, finales champ. groupes P25 et P50	Vernand
<b>Août</b>	27 juillet au 19 août	Fermeture CTS Vernand	Vernand
	18 août	Fête du Jubilé FST	Aarau
	19 au 30 août	Fête fédérale des tireurs vétérans	Langenthal
	<b>29, 30, 31 août</b>	<b>SCL, Derniers TO</b>	<b>Vernand</b>
<b>Septembre</b>	1 <sup>er</sup> septembre	AVTS finale match anglais C50	Vernand
	7 septembre	USTL Finale suisse CI-PL P50	Vernand
	22 septembre	AVTS finale Série C50 + finale Juniors	Vernand
	<b>28 septembre</b>	<b>SCL, dernier tir interne</b>	<b>Vernand</b>
<b>Octobre</b>	5 octobre	AVTS finale CIV F300	Vernand
	12 octobre	AVTS champ. vaudois P50 + champ. jeunes	Vernand
	12 octobre	AVTS finale match couché F300	Vernand
	<b>16 octobre</b>	<b>Vente des douilles</b>	<b>Vernand</b>
	19 octobre	AVTS champ. vd P25 + champ. Jeunes	Vernand
	19 octobre	Tir de l'Escalade P25/50 et F300	Genève
	<b>24, 25 et 26 octobre</b>	<b>SCL Tir de clôture F300</b>	<b>Vernand</b>
	26 octobre	Fermeture du stand	Vernand
<b>Novembre</b>	2 novembre	USTL, tir des retardataires	Vernand
	9 novembre	Abbaye de Lsne, soirée palmarès	Vernand
	<b>30 novembre</b>	<b>Banquet Carabiniers de Lausanne</b>	<b>Vernand</b>
<b>Décembre</b>	5 décembre	SVC, séance d'information AVTS	

# Concours de tir à 300m en 2024

Dates					Concours	Lieu
<b>je 14.3.</b>	<b>ve 15.3.</b>	<b>sa 16.3.</b>			<b>tir d'ouverture Carab.</b>	<b>Vernand / Lausanne</b>
<b>je 11.4.</b>	<b>ve 12.4.</b>	<b>sa 13.4.</b>			<b>tir du 14 Avril + Guisan</b>	<b>Vernand / Lausanne</b>
sa 13.4	di 14.4				tir du Salon	Genève
sa 13.4.	sa 20.4.	di 21.4.			tir du Printemps	Versoir
je 11.4.	je 18.4.	ve 19.4.	sa 20.4.		tir des Grelotteux	Champagne
je 18.4.	ve 19.4.	sa 20.4.			tir Guidonix	Bière
me 24.4.	je 25.4.	ve 26.4.	sa 27.4.		tir des Sécherons	Villars sous Yens
je 25.4.	ve 26.4.	sa 27.4.			tir du Signal	Saubraz
je 25.4.	je 2.5.	ve 3.5.	sa 4.5.		tir du Corjon	Echallens
je 2.5.	ve 3.5.	sa 4.5.	di 5.5.		tir de la Rochette	Bioley-Magnoux
me 15.5.	je 16.5.	ve 17.5.	sa 18.5.		tir du Goupil	Valeyres s/ Rances
<b>je 23.5.</b>	<b>ve 24.5.</b>	<b>sa 25.5.</b>			<b>tir fédéral en campagne</b>	<b>Vernand / Lausanne</b>
je 30.5.	ve 31.5.	sa 1.6.			tir de la Grotte	L'Abergement-Sergey
je 30.5.	ve 31.5.	sa 1.6.			tir des Q-Gelés	L'Auberson
ma 4.6.	je 6.6.	ve 7.6.	sa 8.6.		tir du Diable	Mollens
me 5.6.	je 6.6.	ve 7.6.	sa 8.6.		tir des Grassis	Moiry
je 13.6.	ve 14.6.	sa 15.6.	di 16.6.		tir du Bourlatsapi	Bercher
ve 14.6.	sa 15.6.	di 16.6.			tir des Renards	Oleyres
me 19.6.	je 20.6.	ve 21.6.	sa 22.6.		tir du Bioley	Ballens
me 19.6.	je 20.6.	ve 16.6.	sa 22.6.		tir des Bougeries	Apples
me 26.6.	je 27.6.	ve 28.6.	sa 29.6.		tir du Mont Tendre	Montricher
je 27.6.	ve 28.6.	sa 29.6.			tir des Fontaines	Croy
me 27.6.	me 3.7.	je 4.7.	ve 5.7.	sa 6.7.	tir du Jorat	Froideville
ve 5.7.	sa 6.7.	me 10.7	ve 12.7.	sa 13.7.	tir des Aiguilles	Baulmes
me 17.7.	me 24.7.	je 25.7.	ve 26.7.	sa 27.7.	tir du 1er août	Hermenches
me 14.8.	ve 16.8.	sa 17.8.	di 18.8.		tir des Blaireaux	Chabrey
je 15.8.	ve 16.8.	sa 17.8.	di 18.8.		tir du Buron	Essertines s/Yverdon
me 21.8.	ve 23.8.	sa 24.8.			tir du 100+3	Glion
me 21.8.	ve 23.8.	sa 24.8.	di 27.8.		tir du Mont d'Arvel	Villeneuve
<b>je 29.8.</b>	<b>ve 30.8.</b>	<b>sa 31.8.</b>			<b>derniers tirs obligatoires</b>	<b>Vernand / Lausanne</b>
je 29.8.	ve 30.8.	sa 31.8.	di 1.9.		tir du Sanglier	Goumoens-la-Ville
je 5.9.	ve 6.9.	sa 7.9.			tir des Effoliez	Echandens
me 11.9.	je 19.9.	ve 20.9.	sa 21.9.		Petit tir de la Côte	Bursins
me 18.9.	je 26.9.	ve 27.9.	sa 28.9.	di 29.9.	tir de la Colline	Duillier
ve 27.9.	sa 28.9.	di 29.9.	ve 4.10.	sa 5.10.	tir du Jura	St-Oyens
je 10.10	ve 11.10.	sa 12.10.			tir du Four à pain	Chamblon
<b>je 26.10.</b>	<b>ve 27.10.</b>	<b>sa 28.10.</b>			<b>Tir de clôture Carab.</b>	<b>Vernand / Lausanne</b>

Pour participer à ces concours, prière de s'adresser au directeur des tirs fusil.